



BALISES 92 - N°65 - OCTOBRE 2021



9 bonnes raisons ✨ de rejoindre un club de randonnée 🏞️ !

Vous aimez pratiquer la marche, profiter des paysages qui vous entourent, partager des moments de convivialités et découvrir de nouveaux espaces. Et si cette année vous choisissiez un sport de pleine nature comme la randonnée, la marche nordique, la marche d'endurance, la rando santé ou le rando-challenge...

Notre fédération, nos comités et nos clubs mettent tout en œuvre pour vous garantir une rentrée sportive au top niveau !

Rejoindre l'un des clubs affiliés à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre c'est profiter de leur programme complet de randonnées, et c'est aussi tellement plus...

>> [voici 9 bonnes raisons ✨ de rejoindre un club de randonnée♥️!](#)

www.rando92.fr > Liste des clubs dans les Hauts-de-Seine



Saison sportive 2020-2021 : à chacun sa formule !

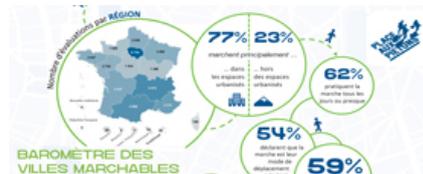
Entre amis, en clubs, en famille ou en solo, partagez votre passion de la randonnée en toute sérénité et choisissez la formule adaptée à votre pratique.

> **La licence associative** est le passeport annuel pour randonner au sein d'un club toute l'année. Au prix de 24,40€ cette année (hors cotisation au club). Elle comprend l'assurance, des offres et tarifs spéciaux avec nos partenaires fédéraux ; mais c'est surtout la certitude d'avoir un programme pour randonner régulièrement avec un animateur dans la convivialité et la sécurité, de rencontrer d'autres adeptes. Vous pourrez aussi découvrir d'autres pratiques pédestres : marche nordique, rando santé®, marche d'endurance audax®, rando challenge®, marche aquatique, etc.

>> [Voir la liste des clubs dans les Hauts-de-Seine](#)

> **Le Pass Découverte** vous permet de pratiquer occasionnellement la randonnée au sein d'un club affilié FFRandonnée ou au sein d'un Comité. Trois formules sont disponibles : 1 jour, 8 jours consécutifs ou 30 jours consécutifs. *Avec les mêmes avantages qu'une licence c'est l'occasion d'essayer!* >> [Tout savoir!](#)

> **Le Randopass** est un titre de participation. Il permet de bénéficier des avantages proposés par les partenaires fédéraux et surtout de reconnaître et de soutenir l'action de la fédération et de ses comités. Le Randopass est au prix de 28€/an, pour une périodicité de date à date. Il est commercialisé sur :



Résultats du baromètre des villes marchables

La Fédération française de la randonnée pédestre et ses partenaires de la plate-forme associative «Place aux piétons» (Rue de l'Avenir et 60 Millions de piétons) ont lancé un **Baromètre des villes marchables en décembre 2020**. Les Français étaient invités à donner leur avis sur la « marchabilité » de leur commune en répondant à un questionnaire en ligne.

>> [Voici quelques résultats du Baromètre des villes marchables](#) réalisés grâce aux réponses de 68 570 français :

- **62% pratiquent la marche tous les jours** ou presque.
- **59 % trouvent que dans leur commune se déplacer à pied est agréable !**
- **Au niveau national, le ressenti global des marcheurs est noté à 9,2 / 20** > soit D > moyennement favorable.

Parmi l'observatoire des 200 villes marchables, **plusieurs villes dans les Hauts-de-Seine ont pu être évaluées...**

Tout en haut du classement en **A** avec une note globale de 13,57 l'on retrouve Sceaux, qui brille dans les catégories : sécurité, aménagements et services de la ville.

Egalement avec une très belle note (de 10,81), l'on retrouve Bourg-la-Reine en classe **C**.

Dans ce classement suit la note moyenne de **D** avec Fontenay-aux-Roses (9,91), Antony (9,33), Châtillon (9,15), Issy-les-Moulineaux (9,03), Clamart (9,02).

Vient ensuite, les classes **E et F** : Courbevoie (8,88), Montrouge (8,87); Boulogne-Billancourt (7,71); Nanterre (7,49) ; Asnières-sur-Seine

> Vous aimeriez vous engager pour l'entretien des sentiers et l'aménagement des itinéraires de randonnée pédestre ?! **La carte de Baliseur / Collecteur officiel** est disponible auprès de notre Comité, venez rejoindre notre équipe de baliseurs bénévoles dans les Hauts-de-Seine.

>> hauts-de-seine@ffrandonnee.fr

Plus d'infos



Covid 19 - les dernières mesures

Depuis août dernier, avec toutes les mesures concernant le pass sanitaire, il n'y a pas de changements majeurs. **Voici en bref ce qu'il faut retenir des mesures mises en place à aujourd'hui :**

> Le Pass sanitaire n'est pas obligatoire pour les activités sportives organisées dans l'espace public, nous soumise à déclaration préfectorale.

> Le Pass sanitaire est requis pour les manifestations déclarées en préfecture. Pour la Formation, il est également obligatoire pour tous les participants ainsi que les formateurs bénévoles et/ou salariés accueillant du public. (exception pour les formations se déroulant 100% en extérieur).

Consulter le protocole sanitaire
FFRandonnée



Des idées de promenades et randonnées ✨

Pour vous aider à préparer vos promenades et randonnées dans le département des Hauts-de-Seine, vous trouverez sur notre site : www.rando92.fr > **rubrique Randonner de multiples idées de circuits, de 8 à 22 km.** De quoi sortir sous les feuilles automnales dans un territoire couvert à 45 % d'espaces verts et/ou boisés !

Ces itinéraires sont **en accès libre** (sur Internet), **gratuitement** et des liens complètes ces idées avec des traces GPS et un descriptif sur IGNrando.

Belles balades à tous !

Idées de randonnées !

(6,74); où il semblerait que le confort et la marchabilité de ces communes sont à améliorer.

Au delà des critiques formulés par les piétons, voici les deux principaux critères obtenus pour améliorer l'usage de la marche :

- **1- des trottoirs plus larges, bien entretenus, sécurisés** et sans obstacles (à 41 %)
- **2- Réserver les trottoirs aux déplacements à pied** (à 30%)

Tous les résultats



Vie des clubs : l'Antonienne !

L'AVF Antony avec le soutien de ses partenaires dont la maire d'Antony et du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Hauts-de-Seine, organise **le dimanche 10 octobre 2021 à Antony, une manifestation pédestre multi-activités ouverte à toutes et à tous : l'Antonienne !**

Ces randonnées partent du Parc Heller (à proximité du château Saran). Plusieurs parcours sont proposés à la découverte des espaces verts d'Antony et ses alentours :

- **Trois parcours rando de 13 km, 20 km ou 30 km** (accompagnés ou libre).
- Séances et initiations à la **marche nordique**.
- Séances et initiations au **Bungy-Pump**.

Et à 16h30 cette journée festive sera clôturée par un concert avec le Jazz Band d'Antony.

Plus d'infos et inscription



Actu ONF : Maladie de l'encre dans les forêts du 92

La maladie de l'encre impacte fortement les châtaigniers de plusieurs forêts des Hauts-de-Seine : **forêt domaniale de La Malmaison**, ou encore dernièrement **la forêt domaniale de Meudon**. La maladie de l'encre est due à un micro-organisme microscopique qui attaque le système racinaire des arbres, entraînant un dépérissement rapide des châtaigniers sur de nombreuses parcelles de la forêt.

L'Office National des Forêts (ONF) agit pour protéger ces espaces naturels ; des coupes sanitaires sur les parcelles contaminées et des travaux de plantations sont régulièrement effectués. L'objectif étant d'assurer le renouvellement de la forêt et la sécurité des usagers.

Plus d'infos et vidéo



Ouverture de la chasse

En cette période de rentrée, nos activités de randonnée pédestre ont repris à plein régime. La période de la chasse ouvre en même temps. Randonneurs et chasseurs doivent cohabiter avec le souci d'éviter conflits ou accidents.

Dans notre région, la chasse est ouverte du 19 septembre 2021 au 28 février 2022 inclus.

Nous vous conseillons de vous renseigner sur les jours de pratique en forêt domaniale avant d'aller randonner et surtout d'éviter les zones de battue qui doivent être correctement signalées par les organisateurs de la chasse.

Porter un gilet fluo, jaune ou orange, est un bon équipement de sécurité, en plus du respect et du dialogue si vous rencontrez des chasseurs ! Les deux fédérations oeuvrent dans ce sens.

Dates d'ouverture de la chasse

FFRandonnée Hauts-de-Seine

www.rando92.fr

hauts-de-seine@ffrandonnee.fr



[> S'abonner à Balises 92 ! <](#)

Publication du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre des Hauts-de-Seine. Directeur de la publication : J.M. Grossard, Président du CDRP92. Rédaction et mise en page : C. Grossard - A. Hémerly - FFRandonnée ©Droits réservés : CDRP 92 ©Droit photos : CDRP 92 - CRRP IdF - FFRP - ONF - .

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 **sendinblue**

Agenda du Comité : Les journées internes

Chaque année notre comité départemental organise des journées internes d'information spécifiques pour les présidents de clubs, les animateurs et les baliseurs des Hauts-de-Seine.

Les dates à retenir :

> Journée des **baliseurs** 92 : samedi 9 octobre 2021

> Journée des **animateurs** 92 : samedi 30 octobre 2021 à Issy-les-Moulineaux.

> Journée régionale des **animateurs Santé** le jeudi 4 novembre 2021 dans le Val-de-Marne

> Journée des **présidents** 92 : samedi 4 décembre 2021.

Plus d'infos